

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

②

N° 81 02985

⑤

Dispositif pour empêcher un démarrage répété avec un contacteur d'allumage pourvu d'une serrure de direction sur un véhicule automobile.

⑤

Classification internationale (Int. Cl.³). F 02 N 11/10.

②

Date de dépôt..... 16 février 1981.

③ ③ ③

Priorité revendiquée : Hongrie, 15 avril 1980, n° 914/80 (n° enreg. 04718).

④

Date de la mise à la disposition du public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 42 du 16-10-1981.

⑦

Déposant : BAKONY FEM-ES ELEKTROMOSKESZULEK MUVEK, résidant en Hongrie.

⑦

Invention de : Andras Jüttner, Erik Kukoda et Gyula Madarasz.

⑦

Titulaire : *Idem* ⑦

⑦

Mandataire : Marc-Roger Hirsch, conseil en brevets,
34, rue de Bassano, 75008 Paris.

DISPOSITIF POUR EMPECHER UN DEMARRAGE REPETE AVEC UN CONTACTEUR D'ALLUMAGE
POURVU D'UNE SERRURE DE DIRECTION SUR UN VEHICULE AUTOMOBILE.

La présente invention concerne un dispositif pour empêcher un démarrage répété avec un contacteur d'allumage pourvu d'une serrure de direction sur un véhicule automobile.

On sait que le dispositif servant à empêcher un démarrage répété a pour
5 fonction d'empêcher l'enclenchement du démarreur d'un moteur en marche, ou
bien de rendre impossible la répétition du processus de démarrage sans l'ou-
verture du circuit d'allumage fermée. Pour la résolution de ce problème, on
connaît des dispositifs de différentes conceptions. L'inconvénient commun
des dispositifs précités consiste dans leur encombrement important, ce qui
10 augmente, d'une part, les dimensions de construction du contacteur et ce qui
fait intervenir, d'autre part, un agencement compliqué, qui entraîne égale-
ment des problèmes difficiles à résoudre du point de vue de la technologie de
fabrication.

L'invention a en conséquence pour but de fournir un dispositif qui per-
15 mette d'empêcher une répétition du démarrage, tout en ne présentant pas les
déficiences des réalisations connues.

Ce problème est résolu à l'aide d'un mécanisme destiné à empêcher un
allumage répété, qui soit d'une conception simple et qui puisse être incorporé
au contacteur d'allumage, de telle sorte que les dimensions de ce contacteur
20 d'allumage, c'est-à-dire toute la structure, y compris la serrure de direction,
restent inchangées.

Le dispositif est caractérisé en ce qu'il est prévu dans la partie-rotor
de la serrure de direction un trou radial, dont la position angulaire peut
être librement choisie du point de vue de la construction, en ce qu'une
25 broche destinée à empêcher la répétition du démarrage peut coulisser dans
le trou précité, et en ce qu'il est en outre prévu sur le stator des voies
de guidage d'un élément de verrouillage sollicité par ressort.

D'autres buts et avantages de la présente invention apparaîtront à la lecture de la description suivante et des figures jointes, données à titre illustratif mais non limitatif.

La Figure 1 montre le dispositif servant à empêcher la répétition du démarrage, avec le contacteur placé dans la position d'"arrêt".

La Figure 2 montre le dispositif de la Figure 1 quand le contacteur se trouve dans la position de "démarrage".

La Figure 3 montre le dispositif de la Figure 1 quand le contacteur se trouve dans la position de "marche"; et

la Figure 4 représente l'élément de verrouillage sollicité par ressort

Comme le montre la Figure 1, une broche 1 destinée à empêcher la répétition du démarrage est disposée dans un trou radial du rotor 2 de la serrure de direction. Ce trou radial peut être ménagé dans le rotor 2 de la serrure de direction, de telle sorte qu'il soit inutile d'augmenter les dimensions du contour de la serrure. La longueur de la broche est supérieure au diamètre du rotor; deux positions sont possibles: l'extrémité conique 7 ou bien l'extrémité de section réduite 8 de la tige peuvent sortir du rotor, auquel cas au moins une des deux positions constitue une position de blocage.

Un verrou 3 sollicité par ressort et orienté dans le sens des génératrices du rotor 1, est guidé dans le stator 6 de la serrure et comporte une extrémité qui a un profil chanfreiné (ce profil d'usinage a été représenté sur la Figure 4). Dans le stator 6 de la serrure, il est prévu, sur le trajet suivi par la broche 1 empêchant la répétition du démarrage, deux voies de guidage 4, 5.

Sur la Figure 1, on a représenté le dispositif dans la position d'"arrêt". A partir de cette position, le rotor 2 peut être tourné sans entrave dans le sens de rotation indiqué, car l'extrémité 8 de la broche 1, destinée à empêcher la répétition du démarrage, ne dépasse pas du rotor, de sorte que celui-ci peut glisser sans difficulté devant le verrou 3. Avant que le rotor 2 n'atteigne la position de "démarrage" représentée sur la Figure 2, la broche 1 change de position dans une direction radiale sous l'action de la force s'exerçant entre la partie conique 7 de cette broche et la voie de commande 4. Le contacteur continuant à être tourné, il arrive dans la position de "démarrage" indiquée sur la Figure 2. Aussitôt que la clé du contacteur a été relâchée, le ressort de rappel fait tourner le contacteur dans la position "marche", qui a été mise en évidence sur la Figure 3.

Le verrou 3 sollicité par ressort n'empêche plus le mouvement de se produire, car ce verrou a été écarté de sa position de service par la broche.

Du fait de la position du verrou 3, le contacteur ne peut être en aucune manière transféré par rotation de la position "marche" jusque dans la position "démarrage". Le contacteur ne peut être ramené dans la position "démarrage" que lorsqu'il a été au préalable amené dans la position d'arrêt, conformément à la Figure 1, c'est-à-dire lorsque la voie de commande 5 modifie la position radiale de la broche 1 empêchant la répétition du démarrage.

Bien entendu la présente invention n'est nullement limitée aux modes de réalisation décrits et représentés; elle est susceptible de nombreuses variantes accessibles à l'homme de l'art, suivant les applications envisagées et sans que l'on ne s'écarte de l'esprit de l'invention.

REVENDEICATIONS

1.- Dispositif pour empêcher une répétition du démarrage avec un contacteur d'allumage pourvu d'une serrure de direction dans un véhicule automobile, caractérisé en ce qu'il est prévu dans le rotor de la serrure de direction un trou présentant une position angulaire pouvant être librement choisie, en ce qu'une broche (1) destinée à empêcher la répétition du démarrage est disposée de manière à pouvoir coulisser dans le trou avec un certain degré de liberté, en ce qu'il est prévu dans le stator (6) de la serrure une broche (3) sollicitée par ressort et pouvant se déplacer dans la direction des génératrices du rotor (2) et en ce qu'il est en outre prévu sur le stator (6) deux voies de guidage (4, 5).

2.- Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'une des extrémités (7) de la broche a un profil conique, tandis que l'autre extrémité (8) a un profil de section réduite.

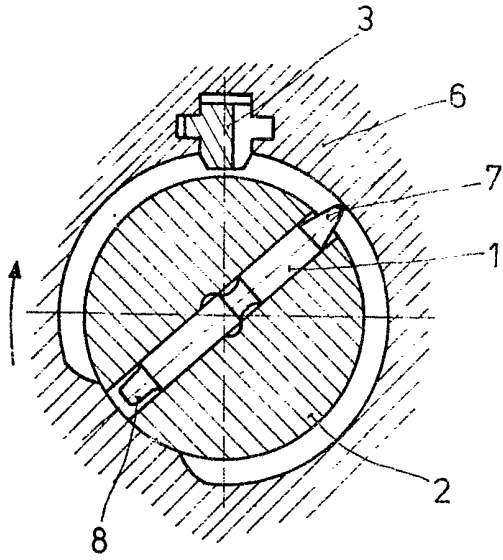


Fig. 1

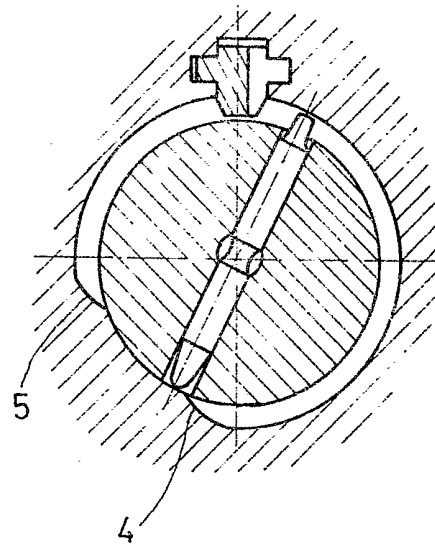


Fig. 2

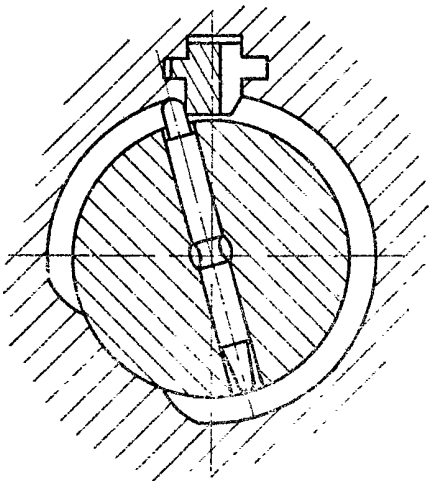


Fig. 3

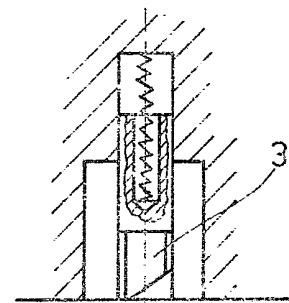


Fig. 4